



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2015

DÉLÉGATION DU CNFPT



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



MARC BAIETTO
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION
RHÔNE-ALPES GRENOBLE

2015 : S'ENGAGER RÉSOLUMENT VERS LA MODERNISATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Je suis heureux de vous présenter, au nom de la délégation Rhône-Alpes Grenoble et du Conseil régional d'orientation, le bilan synthétique qui reflète l'activité du CNFPT dans notre région.

Comme vous le verrez, notre activité de formation a poursuivi son augmentation en 2015 avec une hausse de 5% de stagiaires formé.e.s et un nombre croissant de jours de formation (+ 2,7 %).

En lien étroit avec les collectivités, 2015 a été l'année de la modernisation de nos modes de travail et de nos relations avec les collectivités :

- finalisation du passage à l'inscription en ligne (2 500 collectivités enregistrées) ;
- dématérialisation des demandes de formation (86 000 inscriptions dématérialisées) ;
- mise à disposition des ressources pédagogiques sur notre site Internet permettant ainsi un enrichissement des modes d'apprentissage et une réduction forte des consommations papier.

Ces nouvelles modalités inscrivent notre établissement dans une démarche de modernisation de ses outils et permettent d'aller plus avant vers la mise en place d'une stratégie de développement des usages pédagogiques avec les outils numériques. Elles engagent résolument l'établissement dans la voie d'un développement durable et soutenable, partageant ainsi avec les collectivités leur souci de préservation de la planète tant en matière d'espaces verts, d'énergie, de pratiques alternatives aux produits phytosanitaires que de politique d'achat éco-responsable.

Je veux remercier ici les membres du Conseil régional d'orientation qui m'ont accompagné durant cette année et ont partagé avec moi les réflexions sur les évolutions à l'œuvre dans la fonction publique territoriale.

Je vous invite à prendre connaissance de ce bilan et vous assure, à nouveau, de l'engagement total à vos côtés de tous les membres du Conseil régional d'orientation et des agent.e.s de la délégation Rhône-Alpes Grenoble.

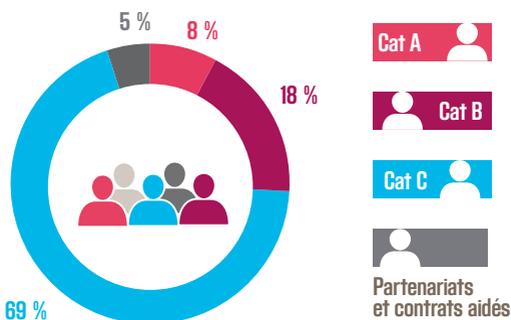
NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité 2015 de la délégation Rhône-Alpes Grenoble confirme une reprise continue en augmentation par rapport à 2014.

41 968
STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2015



+5 %
PAR RAPPORT À 2014



Résultat de la mise en œuvre d'une politique très active en faveur de l'égalité des chances et d'un développement professionnel pour tous, **les agent.e.s de catégorie C ont représenté 69 %** des jours formation stagiaire, soit un effort constant de la formation en faveur de ce public.

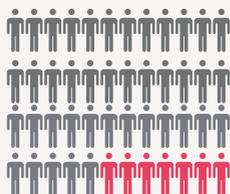
**UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES**



8 398
JOURNÉES FORMATIONS ORGANISÉES

soit une progression de 2,7 % par rapport à l'année 2014 (8 173 JF), ce qui représente 105 446 JFS*, soit une progression de 5 % par rapport à l'année 2014.

*JFS : jour formation stagiaire



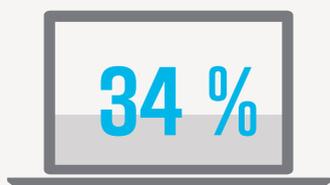
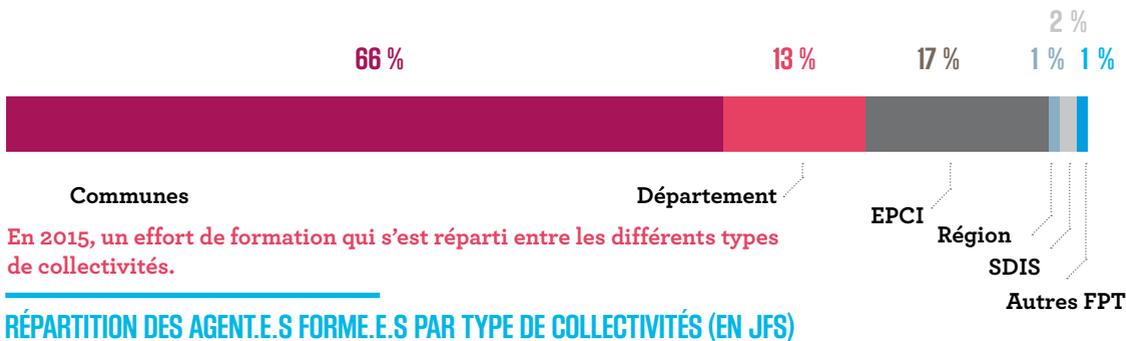
607

INTERVENANT.E.S

Et **104 ORGANISMES DE FORMATION** ont dispensé des actions de formation pour la délégation Rhône-Alpes Grenoble

12,1 %

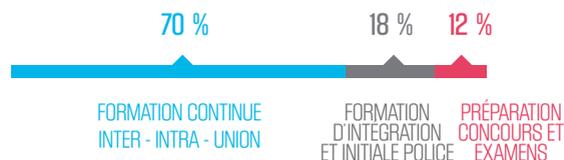
**TAUX D'ABSENTÉISME EN LÉGÈRE
BAISSE (PAR RAPPORT À 2014, 12,9 %)**



STAGIAIRES ISSUS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

- Administrative : **33 %**
- Sociale et médicale : **14 %**
- Sécurité : **10 %**
- Animation et sportive : **6 %**
- Culturelle : **3 %**

RÉPARTITION DES AGENT.E.S FORMÉ.E.S PAR FILIÈRE



REPRÉSENTATION PAR TYPE DE FORMATION DISPENSÉE

✓ **54 actions organisées**
 3 073 stagiaires ont participé à ces journées qui traitent de sujets d'actualité et complètent l'offre de la délégation.

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »



1 012 AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts



4 336 JOURNÉES DE FORMATION

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)



93,1 %
ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION



2,9 %
AUTRES DÉLÉGATIONS



4 %
INSTITUTS (INSET - INET)

Répartition des inscriptions stagiaires sur les formations organisées par la délégation Rhône-Alpes Grenoble, les autres délégations et les instituts.

ACTIVITE REALISEE PAR TERRITOIRE D'ACTION

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'action de la délégation Rhône-Alpes Grenoble est structurée par un plan régional de développement (PRD) s'appuyant sur les objectifs définis par le plan national de développement (PND) :

- conforter les missions statutaires du CNFPT et réduire les inégalités d'accès à la formation ;
- contribuer à l'amélioration de la gestion publique locale ;
- développer de nouveaux champs de coopération et d'ingénierie.

Le CNFPT a également choisi de s'engager, aux côtés de l'État et des collectivités territoriales, dans la promotion de grandes causes nationales :

- le développement durable ;
- la lutte contre l'illettrisme ;
- la prise en compte du handicap ;
- l'égalité femmes - hommes ;
- la lutte contre les discriminations ;
- les ressources et les risques psychosociaux ;
- la pénibilité et les transitions professionnelles.

En 2015, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a souhaité concentrer ses efforts sur le développement durable. Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin de s'inscrire dans cette démarche.

DÉMATÉRIALISATION DES INSCRIPTIONS

Depuis fin 2012, la délégation Rhône-Alpes Grenoble s'est organisée pour offrir aux collectivités et agent.e.s territoriaux.ales, une plateforme d'inscriptions en ligne relative aux formations proposées.

Ce nouveau service qui, dans un premier temps, ne concernait que les inscriptions aux formations d'intégration, s'est progressivement étendu aux formations catalogue puis aux formations intra et union de collectivités, préparations concours/examens professionnels et journées d'actualité.

À ce jour et sur notre aire géographique,

la plateforme est utilisée régulièrement par plus de 2 500 collectivités et a enregistré plus de 86 000 inscriptions.

Ce dispositif innovant contribue ainsi pleinement à la démarche générale d'éco-responsabilité et de développement durable en diminuant entre autres, les coûts de fonctionnement des collectivités et du CNFPT avec, par exemple, la réduction des impressions et la diminution des frais postaux.

La délégation poursuivra cet effort en déployant courant 2016 la dématérialisation des bilans d'évaluation de stages.



DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES EN LIGNE

La mise à disposition des ressources pédagogiques sur le site Internet du CNFPT répond à un besoin exprimé à la fois par les collectivités, les intervenant.e.s, les stagiaires et les équipes du CNFPT.

Elle vise deux objectifs :

- un enrichissement des modes d'apprentissage ;
- une réduction forte des consommations de papier.

Grâce à un code d'accès dédié, qui garantit sécurité et confidentialité,

tout.e agent.e ayant participé à un stage peut télécharger la documentation pédagogique mise à disposition par les formateur.rice.s. Pour Rhône-Alpes Grenoble en 2015, 3 123 documents ont été mis en ligne pour un total de 127 442 téléchargements.

MARCHÉS PUBLICS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du projet européen PRIMES*, le CNFPT avec l'Union Européenne et la région, accompagne toute.s les porteur.se.s de projets intéressé.e.s en Rhône-Alpes sur leurs marchés en rapport avec l'énergie.

Des formations à la carte ont été proposées sur le deuxième semestre 2015 pour insérer des clauses ou des critères environnementaux et sociaux dans les marchés en fonction des besoins des collectivités.

À titre d'exemple, des ateliers techniques très concrets ont permis de trouver des formulations de rédaction de clauses et/ou de critères environnementaux dans les projets de cahiers des clauses techniques particulières (CCTP).

Organisé autour d'une journée de présentation sur les fondamentaux de la commande publique durable suivie spécifiquement, et à la carte, des thématiques suivantes : électricité, éclairage, réhabilitation, construction des bâtiments, informatique-bureautique, véhicules, ce cycle d'interventions a été pris en charge par l'Union Européenne et la région (Rhône-Alpes Énergie Environnement).

**PRIMES Green Public Procurement*

VERS LA VILLE DURABLE : LES RENCONTRES DE LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUSP)

Rénovation énergétique, bâtiments neufs à basse consommation, éco-gestes, jardins partagés, gestion différenciée des espaces verts, éco-quartiers, etc.

Dans les logements ou sur l'espace public, les actions en faveur d'une ville plus « durable » se généralisent ou s'expérimentent sur de nombreux territoires. La transition énergétique est une préoccupation montante et partagée, qui impacte directement le cadre de vie.

Cependant, les retours d'expériences montrent qu'à l'usage, la ville durable peut poser des difficultés dans le quotidien. La journée, organisée fin 2015 par la délégation Rhône-Alpes Grenoble, a favorisé la rencontre de tous les acteurs de la GUSP qu'ils soient publics, privés, agent.e.s des collectivités, bailleurs, habitants ou associations. À cette occasion, la délégation a mis en œuvre des outils pédagogiques innovants et actifs, de type « gros débats », ateliers participatifs.

Cette journée annuelle d'échanges, organisée par le centre de ressources de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) en partenariat avec le CNFPT, a été co-animée par les acteur.rice.s du réseau GUSP et la SCOP l'Orage.

Un projet des rencontres 2016 dans le même cadre concernera les violences urbaines.

FOCUS SUR UNE ACTION

DU « CERTIPHYTO »

AUX ESPACES SANS PESTICIDES

L'arrêté du 7 février 2012 spécifique aux collectivités territoriales a introduit l'obtention obligatoire d'un certificat individuel d'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques dits « Certiphyto » territorial, par les agent.e.s amené.e.s à acheter et appliquer des traitements phytosanitaires à compter du 26 novembre 2015.

De 2013 à 2015, la délégation Rhône-Alpes Grenoble du CNFPT a ainsi :

- formé 2 040 agent.e.s territoriaux.ales au « Certiphyto » ;
- proposé 56 sessions en offre délocalisée ;
- organisé 75 actions en intra ou en union de collectivités.

Ces formations ont permis de sensibiliser les personnels territoriaux :

- aux risques pour la santé inhérents à l'utilisation de ces produits et aux mesures de prévention pour limiter ces risques ;
- aux risques pour l'environnement et aux pratiques visant à réduire l'utilisation de ces produits et leurs impacts sur les écosystèmes.

L'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires au 1^{er} janvier 2017 sur les voiries et dans les espaces verts, a amené le CNFPT à ne pas reconduire les formations « Certiphyto » au-delà du 1^{er} janvier 2016.

Le CNFPT renforce ainsi son soutien aux stratégies alternatives d'entretien des espaces publics sans produit phytosanitaire au travers d'une offre de service visant à accompagner les collectivités dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs démarches de développement durable et de leurs projets et politiques dites « zéro pesticide ».

Cette offre est également complétée par des journées événementielles permettant de sensibiliser des publics larges. Ainsi, les deux journées proposées en 2015 par la délégation Rhône-Alpes Grenoble sur la réduction des produits phytopharmaceutiques ont permis de réunir 241 personnes.

Le CNFPT a également produit des ressources utiles aux collectivités et utilisables en dehors de ses formations :

- le répertoire des partenaires zéro pesticide des collectivités, réalisé par le CNFPT et Plante & Cité, qui apporte des éclairages sur les missions, les ressources et les moyens proposés par chacun.e des acteur.rice.s et des réseaux professionnels ;
- cinq vidéos d'illustration des bonnes pratiques de gestion zéro pesticide, constituées d'interviews sur le terrain et de démonstrations de matériels auprès d'agent.e.s de services espaces verts, propreté, cimetières, terrains de sport, voirie.

Ces ressources sont disponibles sur le site Internet www.cnfpt.fr géo-localisé sur Rhône-Alpes Grenoble, rubrique Se Former / Formations à la une / Produits phytosanitaires : Formations aux pratiques alternatives



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LA DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES GRENOBLE PARTICIPE, PAR LA FORMATION, À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC LOCAL ET AFFIRME SON ATTACHEMENT AUX VALEURS DE SERVICE PUBLIC.

En 2015, elle a accompagné les collectivités et leurs agent.e.s en s'engageant fortement en faveur de la promotion d'autres grandes causes :

- la prise en compte du handicap ;
- la lutte contre l'illettrisme ;
- l'égalité femmes - hommes ;
- la lutte contre les discriminations.

UNE VOIRIE POUR TOUS : ZONE DE RENCONTRE ET AUTRES ZONES APAISÉES

Les questionnements sur la prise en compte de l'ensemble des pratiques des usagers de l'espace public sont au cœur des réflexions des acteurs de l'aménagement, lesquelles souhaitent mieux prendre en considération les besoins et les aspirations des citoyens, et notamment ceux des plus vulnérables : cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, etc. Une journée dédiée spécifiquement à ces

réflexions a été l'occasion de présenter un état des connaissances : avancées réglementaires, recommandations techniques, outils existants.

Des présentations d'expériences locales ont permis d'illustrer les propos et d'offrir l'opportunité d'échanges de points de vue : la présentation d'une zone de rencontre dans la commune de La Verpillière (Isère), l'aménagement

de la place d'Italie à Chambéry (Savoie), par exemple.

Cette journée, organisée en novembre 2015, s'est inscrite dans la continuité de la collaboration qui lie le CNFPT et les services du CEREMA* et s'adressait à toute la communauté technique publique, qu'elle soit locale ou de l'État, en charge des projets voirie, accessibilité, urbanisme, aménagement.

** Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement*

UNE DÉLÉGATION MOBILISÉE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La délégation Rhône-Alpes Grenoble a mis en œuvre un programme d'actions de sensibilisation à la FPT à destination de demandeur.euse.s d'emploi en situation de handicap afin de faciliter leur démarche de recrutement dans les collectivités territoriales. En lien avec les centres de gestion et/ou Cap Emploi, deux actions ont été menées en Isère, et une en Savoie.

Afin de faciliter l'accueil d'agent.e.s en situation de handicap dans les stages, la référente handicap de la délégation intervient en amont avec les collectivités employeurs pour définir les besoins et organiser les réponses adéquates. Elle conseille parallèlement en matière d'aménagements et de prestations d'accompagnement, les services formation de la délégation devant accueillir des stagiaires en situation de handicap et nécessitant des adaptations (techniques ou humaines).

Mobilisée sur ces questions, la référente handicap a organisé une action de sensibilisation aux situations de handicap à l'attention de l'ensemble du personnel de la délégation. Cette action, conduite avec le prestataire Théâtre sur Mesure, a permis de lever les représentations fréquentes en matière de handicap.

La délégation a fait l'acquisition, pour l'ensemble de ses sites, de trois boucles magnétiques servant à amplifier le son pour les personnes malentendantes équipées d'appareils adaptés, et elle participe également aux réunions régionales inter-fonctions publiques relatives aux dispositifs d'accompagnement en matière de handicap dans le cadre du PACT Rhône-Alpes.

*Florence Ferrazzi, référente handicap,
florence.ferrazzi@cnfpt.fr*

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LA VISITE DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU CNFPT : UNE ACTION SPÉCIFIQUE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Découvrir différentes ressources documentaires, révéler ou réveiller un intérêt sur certaines thématiques, notamment les concours ou les examens professionnels, et enfin, pour certain.e.s, s'inscrire comme utilisateur.rice : voilà ce qu'a permis la visite au centre de documentation de la délégation Rhône-Alpes Grenoble à un groupe d'agent.e.s en formation dans le cadre du dispositif de lutte contre l'illettrisme. Cette action est complémentaire aux actions pédagogiques menées par les formateur.rice.s au sein d'autres structures de lecture publique.

Loin d'être une simple visite de courtoisie, ce type d'actions s'inscrit dans des projets pédagogiques que les stagiaires doivent conduire avec de belles découvertes à la clé et de véritables révélations pour certain.e.s d'entre elles.eux.

L'INTERCULTURALITÉ

De nos jours, l'hétérogénéité est devenue le dénominateur commun de tous les groupes, que ceux-ci soient nationaux, sociaux, religieux ou ethniques. Cette nouvelle condition suscite des besoins particuliers au niveau du discours, des démarches et des pratiques dans tous les domaines de la vie sociale.

Face au risque d'exagérer ou de figer les différences culturelles dans un discours ethnocentriste, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a souhaité s'inscrire, en 2015, dans cette démarche en organisant une première journée d'actualité sur « L'interculturalité et le travail social » qui a réuni 82 personnes, et en programmant une deuxième journée, début 2016, sur « L'interculturalité et le management ».

Ces rencontres ont pour objectifs :

- d'aborder les concepts fondamentaux liés à l'approche interculturelle : choc culturel, incident critique, stéréotypes, préjugés, représentations sociales, décentration, assignation identitaire, etc. ;
- de permettre une meilleure compréhension et appropriation des processus à l'œuvre dans une rencontre interculturelle : acculturation, assimilation, exclusion, etc.

En complément de ces journées d'approche, la délégation Rhône-Alpes Grenoble propose également sur cette thématique des stages d'une durée de trois jours.



VIOLENCES CONJUGALES : QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES ENFANTS EXPOSÉS ?

Quand le sujet des violences conjugales est abordé, les auteurs et victimes sont évoqués mais les enfants qui évoluent dans cette atmosphère de violence sont souvent oubliés. Les travailleurs.euse.s sociaux.ales et professionnel.le.s de l'enfance se

heurtent de plus en plus à ces questions. Afin d'accompagner les collectivités et leurs agent.e.s pour le repérage, la prise en charge des enfants et de la mère victime de violences au sein du couple, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a

organisé mi-décembre 2015 une journée d'actualité qui a réuni 90 personnes. La délégation poursuivra cet engagement en organisant courant 2016 un stage intitulé « Violences faites aux femmes ».

La délégation Rhône-Alpes Grenoble accompagne les collectivités dans les processus de transformation des territoires ainsi que sur des temps forts de la vie publique locale.

RECOMPOSITION DES TERRITOIRES : NOUVELLES LECTURES, NOUVEAUX OUTILS, NOUVELLES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS

Des environnements en mutation, des organisations en tension, le paysage local vit depuis plusieurs années de profondes transformations. Le texte définitif de la loi NOTRe, adopté le 7 août 2015, a confirmé très largement la nouvelle logique de réforme, voire de rationalisation territoriale à l'œuvre, et la volonté de l'État de réorganiser l'action publique locale.

Trois séminaires ont eu lieu fin 2015 sur trois sites différents : Saint-Martin-d'Hères, Le Bourget-du-Lac et Valence. Organisés autour de trois grands axes, ils ont permis d'aborder les thématiques suivantes :

1/ Comprendre avec une présentation de l'Acte III * : d'une logique de décentralisation à une logique de rationalisation territoriale, les lignes de force de la loi NOTRe et la réorganisation des pouvoirs locaux, le changement de doctrine et le pourquoi de ce changement de doctrine, les portées et les limites de l'acte III ;

2/ S'adapter avec, sur cet axe, des réflexions qui ont porté sur la place des nouveaux schémas départementaux de

coopération intercommunale (SDCI), l'organisation infra-territoriale et l'organisation supra-territoriale, et la place des acteur.rice.s dans ces recompositions territoriales en cours et à venir ;

3/ Repenser les relations avec les autres collectivités, dernier axe qui a permis d'aborder ces questions avec chaque type d'acteur.rice local.e : la région, l'articulation entre les régions et les métropoles, l'évolution pour les départements et la place de la commune (ou de la commune nouvelle) dans la nouvelle organisation territoriale.

Ces réflexions seront poursuivies en 2016 avec la proposition de nouveaux séminaires sur les évolutions du paysage local.

** Loi du 27 janvier 2014 (Maptam), loi du 16 janvier 2015 (nouvelles régions), loi du 16 mars 2015 (communes nouvelles), loi du 7 août 2015 (NOTRe) : quatre lois qui confirment le changement de doctrine de l'État en matière d'organisation des pouvoirs locaux.*

POUR TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS

2015 a été une année électorale dense avec, notamment, l'organisation des élections départementales et régionales. La démocratie requiert en effet la mise en place professionnelle

de ces scrutins. À cet effet, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a proposé dix demi-journées d'actualité pour permettre à chaque agent.e territorial.e en charge des

élections d'accomplir sa mission avec compétence et maîtrise juridique. Plus de 1 000 personnes ont participé à ces rendez-vous.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



Saint-Martin d'Hères - Siège de la délégation



Bourg-lès-Valence - Antenne Drôme-Ardèche



Le Bourget-du-Lac



Seynod

Antenne des 2 Savoie



VOS INTERLOCUTEUR.TRICE.S

Directrice de la délégation	Sylvie BIARD Tél. : 04 76 15 01 10 sylvie.biard@cnfpt.fr	Domaine universitaire 440, rue des Universités - CS 50051 38402 Saint-Martin-d'Hères cedex Tél. : 04 76 15 01 00 Fax : 04 76 51 16 05 <i>Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de vos interlocuteur.trice.s sur le site Internet www.cnfpt.fr géo-localisé sur Rhône-Alpes Grenoble, rubrique Nous connaître / La délégation</i>
Appui au pilotage stratégique territorial chargée de mission	Véronique BORRET Tél. : 04 76 15 01 02 veronique.borret@cnfpt.fr	
Directeur.rice adjoint.e chargé.e de la formation	en cours de recrutement	
Directrice adjointe chargée des ressources	Chafika PATEL (recrutement avril 2016) Tél. : 04 76 15 01 09 chafika.patel@cnfpt.fr	
Responsable des systèmes d'information et télécommunications	Vincent FONTANA Tél. : 04 76 15 01 04 vincent.fontana@cnfpt.fr	
Chargée de communication	Hélène ANDRETTA Tél. : 04 76 15 01 11 helene.andretta@cnfpt.fr	
Responsable de l'antenne des 2 Savoie	Myriam CHAMOT Tél. : 04 79 85 03 68 Tél. : 04 50 33 98 73 myriam.chamot@cnfpt.fr	Savoie Technolac 19, rue du Lac Saint-André 73370 LE BOURGET-DU-LAC Tél. : 04 79 85 58 95
		Maison de la FPT 55, rue du Val-Vert 74600 SEYNOD Tél. : 04 50 33 98 70
Responsable de l'antenne Drôme-Ardèche	Robert WOJAS Tél. : 04 75 82 27 26 robert.wojas@cnfpt.fr	Maison des collectivités 250, rue du Toueur 26500 BOURG-LÈS-VALENCE Tél. : 04 75 82 27 20 - Fax : 04 75 82 27 29



L'ANTENNE DES 2 SAVOIE

Le rapprochement des antennes de Haute-Savoie et de Savoie du CNFPT, effectif depuis fin 2015, sous la nouvelle appellation « Antenne des 2 Savoie » permet une plus grande cohérence :

- territoriale pour des départements proches géographiquement ;
- départementale puisque, sur les cinq départements du territoire Rhône-Alpes Grenoble, une antenne regroupe déjà deux départements : l'antenne Drôme-Ardèche ;
- organisationnelle, avec un interlocuteur unique pour les collectivités des deux départements.

L'antenne des 2 Savoie, sous la responsabilité de Myriam Chamot, est composée d'une équipe dont les agent.e.s sont réparti.e.s sur les deux sites maintenus et identifiés du Bourget-du-Lac et de Seynod.



LE CONSEIL RÉGIONAL D'ORIENTATION (CRO)

La délégation Rhône-Alpes Grenoble est placée sous l'autorité du délégué, lequel est assisté du Conseil régional d'orientation (CRO).

L'instance, renouvelée entre septembre 2014 et avril 2015, est présidée par Marc BAIETTO.

Consulté pour avis sur le programme de formations, le CRO comprend en nombre égal des représentant.e.s des collectivités territoriales (7 élu.e.s) et des représentant.e.s des organisations syndicales (7 agent.e.s) ainsi que des personnalités qualifiées (2).

Retrouvez la liste des membres de l'instance CRO sur le site Internet www.cnfpt.fr géo-localisé sur Rhône-Alpes Grenoble, rubrique Nous connaître / Les instances régionales / Le conseil régional d'orientation

LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ ET LA DÉCLARATION COMMUNE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC S'AFFICHENT DANS NOS LOCAUX



En qualité d'établissement recevant du public, le CNFPT a souhaité doter chaque structure d'un panneau reprenant le texte de la charte de la laïcité dans les services publics. La laïcité est en effet la garantie de la neutralité de notre établissement et de l'égalité de traitement de tous les agent.e.s territoriaux.ales.

Un autre panneau sur « la déclaration commune du réseau des écoles de service public (RESP) et du CNFPT » affirmant leur attachement aux valeurs de service public est également affiché dans l'ensemble de nos sites.



ÉVÉNEMENTS

LE CONSEIL RÉGIONAL D'ORIENTATION

L'instance, renouvelée entre septembre 2014 et avril 2015, est présidée par Marc Baietto. Elle a tenu trois séances sur l'année 2015 : 19 mars, 18 juin et 8 octobre.



ACTION DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Évènement organisé par la délégation à Saint-Martin-d'Hères, entre le 16 et 22 septembre 2015, dans le cadre du plan de déplacement de l'établissement (PDE) pour sensibiliser les agent.e.s et les stagiaires à se déplacer autrement.



DES JOURNÉES D'ACTUALITÉ QUI RASSEMBLENT UN LARGE PUBLIC

54 journées organisées sur l'ensemble du territoire Rhône-Alpes Grenoble

DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DOMAINE UNIVERSITAIRE - 440, RUE DES UNIVERSITÉS - CS 50051 - 38402 SAINT-MARTIN-D'HÈRES CEDEX
T : 04 76 15 01 00
WWW.CNFPT.FR
